

UNDT/2021/025, Hilzinger

Décisions du TANU ou du TCNU

Les questions d'entrevue étaient raisonnables et que le rapport du panel était complet, bien structuré et approfondi, et en référence à Sanwidi, la décision de ne pas recommander que le demandeur n'était donc pas «absurde ou pervers», il n'est pas contesté que le demandeur ait réussi le test écrit, qui a été administré par le panel technique, dont il est maintenant difficile. En conséquence, cette composition n'a manifestement entraîné aucune conséquence négative concrète pour le demandeur dans le processus de sélection contesté, mais en tant que matière générale, le tribunal ne peut exclure qu'une situation pourrait se produire lorsqu'une irrégularité dans un processus est si fondamentale que Il le rendrait vide depuis son début (ab initio).

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La décision de ne pas sélectionner le demandeur du poste de responsable des systèmes d'information senior du P-5 auprès du Fonds de retraite du personnel conjoint des Nations Unies.

Principe(s) Juridique(s)

Le Tribunal d'appel a constamment jugé que l'examen judiciaire du Tribunal des litiges est limité selon Sanwidi 2010-UNAT-084, il résulte de la jurisprudence cohérente du tribunal d'appel que le demandeur supporte le fardeau de prouver toute allégation sur les motifs ultimes. Plus précisément, en ce qui concerne les affaires de promotion (et de sélection), le tribunal d'appel a adopté le principe de régularité par lequel si l'intimé est en mesure «même de montrer même peu que la candidature [d'un demandeur] a reçu une contrepartie complète et équitable, puis la présomption de la loi Se satisfait »où après que le requérant« doit montrer par des preuves claires et convaincantes que [s / il] s'est vu refuser une bonne chance de

promotion » afin de gagner l'affaire. Il relève de la discrétion de l'administration pour décider comment composer un panel technique approprié avec les experts requis. Un comité d'évaluation n'a pas le devoir d'examiner les rapports de performance et de refléter cette considération dans sa propre évaluation.

Résultat

Rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Hilzinger

Entité

CCPPNU

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2020/011

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

19 mar 2021

Duty Judge

Juge Adda

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Discrimination et autres motifs inappropriés

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

Entretien

Test écrit

Standard de contrôle (judiciaire)

Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/2010/3